AVIS
Présenté en séance plénière du 8 octobre 2013
par Frédéric LAMBIN
Adopté par 97 voix « pour » et 2 abstentions

Livre : mode d'emploiS en Nord-Pas de Calais

Analyser le présent, lancer des débats, faire émerger des idées, pour éclairer l'avenir.

Contexte

Comme d'autres objets culturels, le livre est **un produit commercial porté par une activité économique, et en même temps, dans un certain nombre de cas, le fruit d'une création artistique**. De multiples acteurs concourent à faire naître le livre en tant qu'objet : auteurs, éditeurs, imprimeurs, distributeurs, libraires… Tous ces acteurs constituent **la chaîne du livre**, à cheval sur les secteurs privé et public. Ils sont actuellement confrontés à des **mutations rapides** dues à des facteurs nationaux et internationaux, notamment liés à **l'arrivée du numérique :**

- développement agressif de **géants de la distribution par Internet**,
- développement du **livre dématérialisé** (e-book),
- **rôle grandissant de la grande distribution** dans les produits culturels et de loisirs.

Si ces mutations demeurent hors d'atteinte des politiques régionales, il existe également, dans le Nord-Pas de Calais, **des spécificités régionales** repérables *a priori* :

- le poids d'une **grande chaîne** de librairies,
- des **facteurs socioculturels défavorables** (taux d'illettrisme…),
- une **forte activité associative et municipale** autour du livre (nombreux salons, médiathèques…),
- la présence **d'auteurs reconnus** régionalement et nationalement.

La politique du livre est couverte par la clause de compétence générale. Dans le Nord-Pas de Calais, le livre apparaît moins bien soutenu que dans les autres régions françaises. Il existe pourtant un fort enthousiasme chez tous les acteurs : libraires, éditeurs, auteurs, agents des bibliothèques, responsables associatifs… Une politique du livre en région devra d'abord soutenir cet enthousiasme, en faisant connaître et en coordonnant toutes les initiatives qui se développent constamment dans ce domaine.

Le CESER propose quelques pistes pragmatiques, dans l'optique d'un soutien à apporter aux acteurs afin de leur permettre d'exprimer encore mieux l'énergie et l'enthousiasme qui les ont fait avancer jusqu'ici.

1. Renforcer les liens

a) Les liens des acteurs entre eux

Renforcer les moyens du Centre Régional des Lettres et du Livre (CRLL) et le confirmer comme outil privilégié de mise en œuvre d'actions décidées collectivement : formation des acteurs, mutualisation des moyens, campagnes communes de promotion du livre…

Dans toutes les régions, le CRL(L) est le **pivot de la politique du livre**. Le CRLL Nord-Pas de Calais, dont le démarrage a été plus tardif que dans d'autres régions, doit voir ses moyens renforcés. La Région, les Départements et les grandes agglomérations doivent s'investir davantage aux côtés de l'Etat dans le CRLL, dans une politique du livre plus ambitieuse, à la hauteur des enjeux d'une grande région culturelle.

Soutenir les associations professionnelles (libraires, éditeurs) notamment pour leur permettre de mieux répondre aux exigences des marchés publics.

Les libraires et les éditeurs régionaux ont fait un gros **effort de coordination** à travers leurs associations respectives. Ces associations doivent être encore mieux soutenues car elles sont un relais efficace, à côté du CRLL, pour la politique du livre. Elles ont un rôle important à jouer, par exemple, pour aider les librairies indépendantes et les éditeurs à bénéficier des marchés publics des collectivités de la région, en relayant l'information, en mutualisant les réponses aux appels d'offres, ou en fournissant les outils et l'ingénierie. Elles doivent également être soutenues dans leurs efforts d'information du public sur les spécificités de l'économie du livre, par exemple sur le prix unique.

b) Les liens avec les lecteurs

Soutenir le réseau des médiathèques en le structurant au niveau des agglomérations et des EPCI.
Développer les bibliothèques de Comités d'Entreprises et d'autres lieux ressources.

L'économie du livre est conditionnée par l'existence d'un marché, c'est-à-dire de lecteurs. Le développement de la lecture publique prépare donc un terrain favorable à tous les acteurs du livre. Pour permettre aux médiathèques de continuer à exercer sereinement le rôle primordial qui est le leur, il faut à la fois **développer des moyens centralisés** (médiathèques intercommunales), et **multiplier les équipements au plus près de la population** (bibliothèques de quartier, bibliothèques de petites communes), avec le soutien des **Médiathèques départementales de prêt**.

Les **bibliothèques de Comités d'Entreprises** ont également un rôle à jouer dans le développement de la lecture chez les salariés : elles doivent être associées à la politique de lecture publique.

Les autres **lieux ressources** (archives, bibliothèques associatives, cafés-librairies…) sont également concernés.

Renforcer la présence du livre dans les établissements scolaires par des rencontres avec les auteurs et les autres acteurs de la chaîne.

Développer et diversifier le programme « Jeunes en librairie ».

Il faut soutenir la pratique **d'inviter des auteurs dans les classes**, en y associant les autres acteurs de la chaîne (éditeurs, libraires…). Il faut faire mieux connaître aux élèves **« l'objet livre »** sous ses aspects matériels, ainsi que les métiers associés à sa création.

Le programme **« Jeunes en librairie »** associe les libraires et les établissements d'enseignement avec l'aide du Rectorat et de la DRAC, pour habituer les élèves à pousser la porte des librairies en faisant mieux connaître leur métier et leur rôle. Ce programme doit être mieux soutenu, afin de toucher davantage de classes. Il pourrait être étendu à d'autres métiers du livre et à d'autres publics (apprentis, demandeurs d'emplois…), en mobilisant des nouveaux financements (Région, Départements).

2. Un événement fédérateur autour du livre dans le Nord-Pas de Calais

Susciter et accompagner un événement emblématique (sur le modèle des Etonnants Voyageurs de Saint-Malo ou du Marathon des Mots de Toulouse) pour donner au Nord-Pas de Calais une visibilité nationale, voire européenne et internationale, dans le domaine du livre, en fédérant les énergies autour du livre.

L'organisation de cet événement fédérateur marquera la **mobilisation de la région** autour du livre et signera la fin d'une période de relatif désintérêt à son égard. Dans une logique de réseau, il devra enrichir et dynamiser l'ensemble des salons existants, et non se substituer à eux (« salon des salons du livre du Nord-Pas de Calais »). Il contribuera ainsi à faire connaître la richesse de la vie littéraire régionale et incitera les visiteurs à fréquenter aussi les autres événements qui se déroulent sur le territoire, y compris les plus modestes.

Organisé autour d'une thématique originale sans privilégier nécessairement des « têtes d'affiches », cet événement doit à la fois attirer un public nombreux et proposer un programme de qualité, sans concession aux effets de mode.

3. Anticiper les mutations des métiers du livre

a) Former les acteurs du livre au numérique

Au-delà des actions de sensibilisation au numérique déjà développées sous l'égide des associations, du CRLL et de la DRAC, organiser une formation permanente de qualité, autour du numérique, à destination des professionnels du livre en région, en s'appuyant par exemple sur les compétences de l'IUT de Tourcoing (cursus « métiers du livre et du patrimoine »).

Ouvrir la formation initiale assurée par cet IUT :

- d'une part vers l'apprentissage,

- d'autre part vers une Licence Professionnelle en édition numérique.

L'appropriation du numérique est **d'abord une question de formation** : formation initiale des futurs professionnels du livre (libraires, éditeurs, bibliothécaires…), mais aussi formation permanente de l'ensemble des acteurs. La formation assurée par l'IUT de Tourcoing est reconnue et rencontre un réel succès. Les professionnels (libraires et éditeurs) sont d'ores et déjà ses partenaires habituels. Le projet de Licence Professionnelle est fortement soutenu par l'Association des éditeurs du Nord-Pas de Calais et pourrait alimenter le marché national.

Pour ce qui est du **financement** de ces formations, que ce soit en apprentissage ou en formation permanente, la responsabilité de la Région doit être rappelée.

b) Développer des outils mutualisés avec les professionnels

Favoriser le développement d'un portail de vente en ligne mutualisé, commun aux libraires indépendants et aux éditeurs du Nord-Pas de Calais, avec le soutien des collectivités publiques (Région, Départements) et de la DRAC.

Il est indispensable d'assurer à la chaîne régionale du livre, essentiellement aux éditeurs et aux libraires, une **présence efficace sur le Web** et plus particulièrement dans le commerce en ligne. En effet, l'achat en ligne constitue une évolution sociétale inéluctable, autant dans le domaine du livre que dans les autres domaines. De grands groupes internationaux occupent sur ce secteur une place prépondérante et sont souvent vus comme une menace pour les acteurs indépendants. Il faut donc rechercher les solutions qui permettent d'associer l'efficacité et la rapidité de la vente en ligne avec l'accueil, le conseil, le service du libraire indépendant, et permettre à ce dernier d'occuper une place en faisant valoir ses avantages.

c) Favoriser l'innovation

Dans la filière, favoriser la recherche et l'innovation, par exemple en matière de livre interactif, en soutenant les entreprises du Nord-Pas de Calais déjà investies sur le sujet.

Dans ce but, il conviendra de faciliter les rapprochements entre les éditeurs régionaux et les entreprises qui se consacrent essentiellement à l'image numérique.

4. Un contrat de progrès pour le livre en Nord-Pas de Calais

Engager le plus rapidement possible l'élaboration d'un contrat de progrès (ou contrat de filière) pour le livre, afin de mutualiser les moyens budgétaires, de coordonner autour d'objectifs communs les interventions de l'Etat et des collectivités, de croiser les expertises.

Le livre est un secteur économique de taille modeste mais son **importance sociale et culturelle,** mesurée à l'aune de l'intelligence et du contenu qu'il apporte aux autres secteurs de l'économie, justifie qu'il soit traité comme un secteur majeur. Sa position particulière, au croisement de l'économique et du culturel, doit permettre d'envisager des mesures relevant à la fois de la politique économique et de la politique culturelle.

Le Contrat de progrès pourrait associer :

- Les professionnels : librairies indépendantes et éditeurs régionaux, leurs associations respectives (Libr'Aire et Association des éditeurs du NPdC).

- Les acteurs publics : Conseil Régional, Etat (avec la DRAC comme coordonnateur), Conseils Généraux, agglomérations.

Il nécessiterait un état des lieux préalable, sous l'égide du CRLL (qui a vocation à jouer le rôle de chef de file) et/ou des associations professionnelles.

Les objectifs généraux du Contrat de progrès pourraient être :

- consolider le rôle des libraires indépendants et des éditeurs régionaux dans l'économie du livre en Nord-Pas de Calais, comme acteurs spécialisés, à côté des éditeurs nationaux et de la grande distribution spécialisée,

- développer un écosystème favorable au livre afin notamment de faire venir en région des éditeurs nationaux et européens,

- assurer une diversification des sources d'accès au livre, tant pour les particuliers que pour les collectivités publiques.

Parmi les axes d'intervention à retenir, ceux mentionnés précédemment sont à reprendre, sans préjuger des résultats de l'état des lieux et de la volonté qui sera exprimée par les acteurs ; il s'agit notamment :

- du développement des formations au numérique,

- de la création d'un portail de vente en ligne mutualisé,

- de la mise à disposition de surfaces commerciales dans les centres ville, à des conditions adaptées aux librairies de proximité,

- d'une aide à la trésorerie,

- d'une aide technique et financière pour la mutualisation : transport des livres, outils informatiques, flux, matière (papeterie, consommables…), mutuelle…

Les quelques mesures préconisées ici, à destination de la Région, des autres collectivités territoriales et de l'Etat, peuvent être mises en œuvre avec des moyens financiers relativement modestes. Elles joueraient pourtant un rôle bénéfique dans le soutien à un secteur économique fragile, mais dont l'existence est indispensable. Elles permettront que s'expriment l'enthousiasme et l'énergie créative des acteurs du livre. La Région ne doit pas rester à l'écart d'une filière dont l'importance se mesure tout autant au chiffre d'affaires et aux emplois qu'elle génère qu'à son rôle culturel et humain.

Rappel des préconisations

- **Renforcer les moyens du Centre Régional des Lettres et du Livre (CRLL) et le confirmer comme outil privilégié de mise en œuvre d'actions décidées collectivement.**
- **Soutenir les associations professionnelles (libraires, éditeurs) notamment pour leur permettre de mieux répondre aux exigences des marchés publics.**
- **Soutenir le réseau des médiathèques en le structurant au niveau des agglomérations et des EPCI.**
- **Développer les bibliothèques de Comités d'Entreprises et d'autres lieux ressources.**
- **Renforcer la présence du livre dans les établissements scolaires par des rencontres avec les auteurs et les autres acteurs de la chaîne.**
- **Développer et diversifier le programme « Jeunes en librairie ».**
- **Organiser une formation permanente de qualité, autour du numérique, à destination des professionnels du livre en région, en s'appuyant par exemple sur les compétences de l'IUT de Tourcoing (cursus « métiers du livre et du patrimoine »).**
- **Ouvrir la formation initiale assurée par cet IUT d'une part vers l'apprentissage, d'autre part vers une Licence Professionnelle en édition numérique.**
- **Favoriser le développement d'un portail de vente en ligne mutualisé, commun aux libraires indépendantes et aux éditeurs du Nord-Pas de Calais, avec le soutien des collectivités publiques (Région, Départements) et de la DRAC.**
- **Dans la filière, favoriser la recherche et l'innovation, par exemple en matière de livre interactif, en soutenant les entreprises du Nord-Pas de Calais déjà investies sur le sujet.**
- **Engager le plus rapidement possible l'élaboration d'un contrat de progrès (ou contrat de filière) pour le livre, afin de mutualiser les moyens budgétaires, de coordonner autour d'objectifs communs les interventions de l'Etat et des collectivités, de croiser les expertises.**

CESER Nord Pas de Calais
Projet d'avis présenté en séance plénière du 8 octobre 2013
« Livre : mode d'emploiS en Nord-Pas de Calais »

Position de vote du Groupe Milieux économiques

Nous saluons en premier lieu le travail réalisé par le rapporteur.

Le livre, quelle que soit sa forme, joue depuis toujours un rôle majeur dans la transmission du savoir dont il est un vecteur essentiel.

En ce sens, il interpelle nos politiques régionales au sens large, sur des enjeux aussi majeurs que le taux de lecture, l'illettrisme, la formation, le soutien aux filières économiques de la distribution, de l'impression, du numérique… essentiels pour l'attractivité de notre région.

Il pose donc une problématique intéressante et utile, définissant les contours d'un enjeu fondamental : celui de l'adaptation au changement. Car, et ceci est bien explicité, deux mutations essentielles impactent le secteur : la croissance exponentielle de la distribution par internet ainsi que la montée en puissance du livre sous forme numérique.

Pour autant, ce projet suscite plusieurs remarques. En premier lieu, comme cela est rappelé dans l'avis, ces grandes mutations demeurent hors d'atteinte des politiques régionales. De plus, nous appelons l'attention sur la nécessité de ne pas confronter les acteurs de la filière dans leur diversité. Si nous comprenons évidemment la nécessité de soutenir le réseau des librairies indépendantes (qui fournissent un service précieux et de qualité), nous appelons tout autant au soutien de la filière numérique, filière d'excellence régionale qui doit elle aussi nous permettre d'être bien positionnés sur les enjeux du livre d'aujourd'hui et de demain.

Adaptation au changement ne veut pas dire résistance. Il nous faut l'épouser, l'anticiper, le comprendre. L'enjeu est, dans ce domaine, de ne pas être spectateurs du changement mais bien de déterminer collectivement (et la Région peut y trouver son rôle, notamment en matière de formation), la bonne articulation entre réseaux locaux de distribution, enseignes spécialisées, filière du numérique et filière de l'imprimerie, qui doivent être respectivement soutenus.

Le groupe milieux économiques soutiendra ce projet d'avis

COMITE REGIONAL CGT NORD PAS DE CALAIS

BOURSE DU TRAVAIL

Boulevard de l'Usine - CS 20111
59030 LILLE CEDEX
Tel: 03 20 62 11 62 Fax: 03 20 62 11 60
E-mail: crcgtnpc@wanadoo.fr

Séance plénière du C.E.S.E.R du 08 octobre 2013

Projet d'avis « Livre : mode d'emploiS en Nord-Pas de Calais »

L'annonce d'une nouvelle baisse du budget de la culture au projet de loi de finances pour 2014, cumulée à celle de 2013, constitue une forme de record (4,5% cumulés hors inflation). En effet, le gouvernement a ramené le budget de la culture à son plus bas niveau depuis 1981 !
Nous sommes déjà bien éloignés des promesses du candidat élu lors de la présidentielle de 2012 qui se prononçait « pour une sanctuarisation du budget de la culture »…
Les industries culturelles, les media et l'audiovisuel public, et singulièrement le livre, sont plus que jamais traités en parents pauvres. Ce sont pourtant des vecteurs importants pour la démocratie sociale et culturelle, l'émancipation et l'épanouissement. Ils sont constitutifs d'un développement humain durable.
La chaîne du livre est menacée. L'édition indépendante doit être soutenue. Même si l'indépendance n'est pas une fin en soi, elle garantit de se tenir à distance des mécanismes implacables du marché et du conformisme intellectuel. Fait peu connu du grand public, la plupart des maisons d'édition appartiennent à un grand groupe comme Hachette ou Editis, oligopoles dont les noms ne figurent pas sur les couvertures.
L'édition en ligne ne représente encore que 2,65% de l'activité, mais 17% des ventes d'ouvrages se font en ligne. Contrairement à ce que fait croire Amazon qui prétend supprimer tout intermédiaire entre le lecteur et l'auteur (à l'exclusion de son tiroir-caisse !), la création intellectuelle est constamment enrichie et valorisée par la chaîne du livre (environ 150.000 emplois qualifiés en France).

Les librairies sont fragilisées. A l'exemple du groupe Actissia qui s'engage dans le e-commerce, 1.200 salariés risquent de perdre leur emploi au plan national, 4 librairies « Chapitre » sont concernées en région Nord / Pas de Calais. Ces salariés, avec le soutien de la CGT, entament une action pour la défense de leurs emplois et des librairies de proximité ce 09 octobre. D'une manière générale, les librairies subissent une concurrence redoutable des grandes surfaces et de groupes comme Amazon, ce qui fait peser des risques de désertification culturelle croissante et d'appauvrissement de la créativité éditoriale. De plus, trop d'entre elles ont souvent raté le coche en ne favorisant pas assez l'édition indépendante, prêtant le flan à la vente de produits dérivés pour compenser la pauvreté de leur offre. En ce sens une formation permanente de qualité en leur direction qui permette aux libraires de rester ou de devenir des professionnels du livre et non des boutiquiers est indispensable. Une stricte application de la loi sur le prix unique du livre, qui interdirait de facto les remises sur la livraison des livres comme c'est souvent le cas sur internet, changerait la donne. De même, une politique publique intelligente consistant à favoriser l'accès des librairies de quartier aux marchés publics des bibliothèques aurait un impact important.

La CGT souligne le travail important produit par le groupe de travail et son rapporteur.
Elle considère que les préconisations proposées dans le cadre régional vont dans le bon sens. Toutefois au regard des lois en préparation, loi sur la création artistique – loi sur le patrimoine - loi de décentralisation, elle considère qu'il y a fort à craindre que dans un contexte de baisse des moyens ces préconisations restent des vœux pieux.
La culture n'est ni un supplément d'âme ni une marchandise comme les autres.
La CGT votera l'avis.

Séance plénière du mardi 8 octobre 2013
Livre : mode d'emplois en Nord - Pas de calais
Position de vote du groupe C.F.D.T.

Kant disait du livre que c'est un objet produit par un travail de manufacture, quel qu'il soit, qui appartient à celui qui l'acquiert. En même temps, un livre, c'est aussi une œuvre, un discours. Il disait que c'est un discours adressé au public, qui est toujours la propriété de celui qui l'a composé et qui ne peut être diffusé qu'à travers le mandat qu'il donne à un libraire ou à un éditeur pour le mettre dans l'aire de la circulation publique.

L'arrivée du numérique a quelque peu modifiée cette relation. Néanmoins le livre, la lecture restent la première forme de culture accessible au plus grand nombre, la chaîne du livre représente la 1ère industrie culturelle en France et il y a une véritable volonté politique de développer cette forme de culture même si les moyens semblent insuffisants.

Plutôt que de partir du contenu du rapport ou de l'avis dont nous partageons largement les constats ou les préconisations, j'ai choisi de vous présenter dans mon intervention deux actions originales menées par l'AICE Nord pas de Calais autour du livre en direction de salariés d'entreprises.

L'AICE (Animation Inter Comité d'Entreprise) est une association créée et gérée par des élus de comités d'entreprise et organismes similaires de la région Nord Pas de Calais, elle a, entre autres, comme ambition de développer le livre et la lecture par l'animation du réseau des bibliothèques de CE en partenariat avec la lecture publique.

- Le prix de la BD : créé en 2007 pour proposer une animation culturelle de qualité aux salariés, pour mieux faire connaître ce volet de la production culturelle qu'est la bande dessinée, et pour aider les auteurs régionaux à trouver un public et ainsi pouvoir mieux vivre de leur art ;
- Le prix littéraire : l'AICE propose une action culturelle clé en main en développant la lecture en entreprise et ainsi favoriser des échanges nouveaux et enrichissants entre lecteurs occasionnels et passionnés. Un prix original né il y a 15 ans ; un comité de lecteurs piloté par 2 bibliothécaires salariés d'associations inter CE sélectionne 10 romans d'auteurs français, francophones et européens publiés par des petites et moyennes maisons d'éditions. Dés que le salarié a lu 3 romans, il peut devenir juré. En 2012 ce sont 360 CE et similaires qui y ont participé soit un jury de 3400 votants.

On voit qu'il y a de l'enthousiasme, des volontés de toute part de préserver ce bien culturel qu'est le livre, encore faut il pouvoir fédérer les initiatives, structurer la filière, le rapport et l'avis qui nous sont soumis aujourd'hui vont dans ce sens.

La CFDT votera l'avis

Union Régionale
des Syndicats
Nord/Pas de Calais

Livre : Mode d'emploi en NORD – PAS DE CALAIS
Séance Plénière du CESER du 8 Octobre 2013
Position de vote du Groupe FO

FORCE OUVRIERE tient à remercier la commission Culture, Sport, Loisirs et Associative, le groupe de travail, son rapporteur Frédéric LAMBIN qui ont réussi, à faire un travail complet et intéressant avec des intervenants passionnés par leur métier, qui le disent et le répètent haut et fort, alors qu'à l'évidence ce sujet au départ ne semblait pas facile et évident à développer.

FORCE OUVRIERE s'inquiète qu'aujourd'hui le secteur du livre soit confronté à une montée en puissance des achats en ligne, du développement des liseuses et tablettes électroniques qui font apparaître de nouveaux modes de lecture et un nouvel écosystème commercial.

Faut-il laisser faire ? On a parfois tendance à considérer que le secteur du livre doit être capable de se débrouiller tout seul.

Les difficultés économiques des librairies sont préoccupantes au niveau national et régional. Leurs performances financières sont extrêmement fragiles, faisant de la vente de livres en magasin spécialisé l'un des secteurs les moins rentables du commerce de détail. La concurrence des grandes surfaces, et de en plus en plus celle de la vente sur internet, font naître de vives inquiétudes sur le sort des librairies indépendantes pour les années qui viennent.

FORCE OUVRIERE craint que si rien n'est fait, on risque de se retrouver dans la région sans libraire, sans éditeur et peut-être sans lecteur. Il est temps que la région prenne toute sa place et suscite un renforcement de l'action publique dans le NORD-PAS DE CALAIS en faveur du livre, porteur de progrès culturel et de cohésion sociale.

FORCE OUVRIERE votera l'avis.

Position de vote du groupe CFTC sur l'Economie du Livre

La CFTC apprécie le travail et l'enthousiasme du rapporteur et de son groupe de travail. Il est encourageant que le CESER considère la culture comme une condition essentielle pour notre avenir et que cette culture pour tous n'est pas à mettre à part mais rejoint des préoccupations économiques.

La CFTC souhaite avec le rapporteur que la Région permette la création d'un Contrat d'Objectif pour la filière du livre, sans se limiter aux seuls libraires ou au secteur de l'imprimerie. Cela aurait au moins un triple intérêt :

- Montrer une volonté de faire cohabiter positivement les préoccupations culturelles et les questions économiques
- Coordonner les politiques des divers partenaires et les actions des différentes professions de la filière
- Amplifier les créations d'emplois dans ce secteur. Certes on connaît la modestie des chiffres des emplois autour du livre, mais dans le combat pour l'emploi aucune niche n'est à oublier et il est même dangereux de se focaliser sur les seules activités qui regroupent beaucoup d'emplois, car c'est souvent ces secteurs qui sont les plus vulnérables aux crises !

La CFTC compte aussi sur la mobilisation de l'Education Nationale car une politique du livre doit s'appuyer sur un volet fort en direction des plus jeunes. On pense d'abord à un effort pour mieux utiliser les bibliothèques scolaires et les centres de documentation et pour les moderniser. Il faut développer et d'abord soutenir toutes les initiatives qui facilitent les contacts des jeunes avec le livre sous toutes ses formes, il faut développer aussi l'information sur les métiers de la filière : les plus mal connus d'abord, mais aussi ceux qui commencent à peine à émerger... Tous les moyens de communication doivent être utilisés, le web comme les télévisions, en particulier régionales, pour informer sur le livre et ses métiers, et cela en direction des publics les plus divers, y compris les jeunes.

La CFTC suggère aussi que soit envisagé le devenir de l'objet livre : faut-il se contenter de détruire les invendus ? Ne faut-il pas organiser un peu plus le secteur des livres d'occasion ? Et comment, sans se laisser envahir par les archives, sauvegarder les livres qui sont aussi un patrimoine que le temps risque de voir disparaître… Voilà, en tout cas, des pistes pour des travaux futurs du CESER !

Mais avant même de poursuivre ces réflexions, le travail du groupe et l'avis proposé par le rapporteur nous donnent des objectifs simples et qu'il sera facile d'évaluer. Pour soutenir la filière du livre, il faut en arriver vite à des réalisations concrètes. Que la Région ajoute à ses contrats d'objectifs sectoriels, un nouveau COS pour le secteur du livre prouverait clairement que le livre est à la fois objet culturel, qui mérite dans ce cadre une politique particulière , mais aussi un objet économique comme les autres pour lequel la Région doit s'engager, par exemple, en terme de formation professionnelle, de combat pour l'emploi, répondant ainsi aux sollicitations des professionnels qui croient en leur avenir et aux besoins culturels de nos concitoyens …

C'est pourquoi la CFTC avec réalisme et enthousiasme votera cet avis.

Position de vote du groupe Associations du CESER

Le groupe des associations tient à saluer le travail du rapporteur, du groupe de travail et des collaborateurs du CESER pour la qualité du rapport et de l'avis .Le travail effectué a su éviter le piège de l'exhaustivité et de la dispersion tant la problématique initiale ouvrait d'éventuelles pistes de travail et notamment celle de la lecture qui appelle à l'évidence des travaux futurs. Nous disposons ainsi d'une vision synthétique de l'état des lieux, avec les lignes de forces et les problèmes actuels de l'édition et de la librairie indépendante, et les évolutions en cours qui affectent toute la filière. A savoir la pénétration croissante du numérique qui vient bousculer des métiers de tradition qu'il s'agisse tout autant de la fabrication du livre, de son mode de lecture, que de sa commercialisation.

Il a su de même croiser la dimension économique, celle de l'emploi et de la formation et des chantiers d'innovation avec la dimension sociale, culturelle et parfois la dimension créatrice et artistique de l'objet livre.

Le groupe des associations partage l'avis du rapporteur sur la nécessité et l'urgence d'une prise de conscience sur les enjeux du futur pour la filière. Celle en premier lieu des acteurs mais aussi celle des pouvoirs publics. Si le Ministère de la Culture est à cet égard très engagé et actif, notre région semble par contre en retard pour ce qui concerne une politique publique du livre que nous appelons de nos vœux.

Comme le cinéma, la filière du livre doit être accompagnée pour faire face aux évolutions, et a aussi besoin de l'intervention publique et d'une volonté politique. En l'occurrence, laisser faire le marché aurait des conséquences néfastes tant pour l'économie du livre que pour la diversité culturelle défendue par les libraires indépendants.

Le groupe des associations trouve pertinentes les propositions formulées dans l'avis et notamment dans les points 3 et 4.Il faut effectivement anticiper les mutations, former les acteurs et les futurs professionnels du livre, développer des outils mutualisés, favoriser l'innovation. A cet égard il faut s 'appuyer sur l'existence dans notre région d'entreprises innovantes et dynamiques dans le domaine du numérique. Il nous semble enfin que l'idée d'un contrat de progrès de la filière dans lequel l'ensemble des partenaires publics concernés pourrait s'investir, soit de nature à permettre de faire face aux enjeux actuels et futurs.

En soulignant une fois encore la qualité du travail effectué, le groupe des associations votera l'avis.

Position de vote du groupe Environnement
Sur l'avis « Livre : mode d'emploiS »
Séance plénière du 8 octobre 2013

Nous nous réjouissons que le CESER se soit saisi e la thématique et saluons la qualité du rapport, notamment pour la diversité de son approche.

Pour le groupe Environnement, le livre est bien plus qu'un simple produit commercial. Le livrer a un rôle fondamental au sein de nos sociétés, aussi bien culturel que social : dans la diffusion des idées, dans la compréhension du monde par les citoyens.

Nous regrettons toutefois qu'un acteur spécifique ait été ignoré dans le rapport, à savoir les centres d'information et de documentation qui sont à la fois des acquéreurs, des diffuseurs et des « éclaireurs ». Les documentalistes fournissent un travail particulièrement utile dans un contexte d'abondance des publications. Les centres de documentation sont en outre particulièrement attentifs à la question de la numérisation. Le CRLL devrait s'intéresser davantage à ces acteurs et les répertorier.

A titre d'exemple, nous tenons à citer Rivedoc, un Réseau d'Information et de Valorisation de l'Environnement, qui résulte d'un partenariat de 20 centres d'information de la région spécialisés sur l'environnement. Parmi ces structures, on compte le Conservatoire des Espaces Naturels du Nord et du Pas de Calais, les CPIE Bocage de l'Avesnois et Villes de l'Artois, la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités.

Enfin, nous contestons l'analyse extrêmement positive d'une implantation d'un site Amazon. Cette société fait l'objet de nombreuses critiques, depuis le secteur du livre jusqu'aux pouvoirs publics. Pour un même volume de livres vendus, Amazon emploie 18 fois moins de salariés que des libraires indépendants indique Jean-Baptiste Malet, auteur de 'En Amazonie : Infiltré dans le meilleur des mondes ». Cet ouvrage revient sur l'implantation des entrepôts, les conditions de travail imposées, ou encore sur sa stratégie financière qui lui permet d'échapper à la TVA. Rappelons que le fisc français a réclamé à Amazon, en 2012, 198 millions d'euros du fait de sa déclaration à l'étranger de son chiffre d'affaires réalisé en France.

Pour conclure, le groupe Environnement partage la conviction du rapport quant au nécessaire soutien des politiques régionales au secteur du livre. Ce soutien doit nécessairement être articulé à une politique volontariste en matière de lecture publique, dans une région où le taux d'illettrisme est bien supérieur à la moyenne nationale (15 % contre 9 %).